



# Bulletin Municipal

## Saint-Quirin / Lettenbach

Edtion N°1 2024



Bonne  
année



# Sommaire

- Mot du Maire
- Compte rendu des conseils municipaux
- Du côté de la Vie Municipale
- Les informations diverses
- Les Associations
- La Page d'Histoire
- Porte folio Saint-Quirin, Village de Noël
- Etat civil



# Le Mot Du Maire

Les Adjoints au Maire, les élus du Conseil Municipal, le personnel communal, et moi-même nous vous souhaitons une belle Année 2024. Que chaque jour de cette nouvelle année soit pour vous un cadeau emballé de joie, noué de bonheur et scellé de réussite. Puisse la santé, l'amour et la prospérité être présents à chaque instant.

La fin de l'année fut marquée par 2 incendies le samedi 2 décembre touchant 2 familles et le vendredi 22 décembre touchant 1 famille. Heureusement aucune victime n'est à déplorer mais un important traumatisme psychologique pour toutes ces personnes. Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé les familles. Un immense remerciement aux pompiers de la Moselle pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Après une année 2023 qui a connu une forte inflation, la crise énergétique a lourdement impacté le budget municipal, notre équipe est cependant parvenue à maintenir le cap tout en engageant de nombreux projets et en maintenant des événements festifs auxquels vous êtes très attachés.

En 2024, un chantier essentiel s'ouvre à nous; la rénovation des sanitaires de l'école primaire et la création d'une issue de secours. Nous en profiterons pour réaménager les WC publics place de l'église. Nous aménagerons également la future cantine scolaire par l'équipement d'une cuisine ainsi que du mobilier afin d'accueillir nos élèves dans une salle appropriée.

D'autres chantiers plus modestes sont en cours de réflexion, qui pourraient être entrepris par le service technique. Les aménagements de parking (près du Café Des Vosges et près de l'Atelier Food), déconnection des fosses septiques des bâtiments communaux, etc..

La commune de Saint-Quirin a répondu à l'appel à projet de l'Etat par le Préfet de la Moselle "Villages d'Avenir", à laquelle notre candidature a été retenue, seule commune de Moselle Sud ! Annoncé le 15 juin 2023, le plan "France Ruralités" vise à répondre de manière adaptée aux besoins des territoires ruraux. Concrètement, ce programme va permettre à notre commune de nous accompagner dans la conception et la réalisation d'un projet, et cela par l'accompagnement d'un chargé de projet. Villages d'avenir vise à accompagner tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune: projet de services nouveaux et de proximité, réhabilitation et valorisation de bâtiments structurant, réaménagement du centre bourg, développement commerces etc ...

Cette année, la France accueille les jeux olympiques et paralympiques. Réjouissons-nous de ces moments sportifs à venir.

Tout porte à croire que cette nouvelle année sera riche en festivités ainsi qu'en nouvelles réalisations. Je vous souhaite encore une Belle Année 2024.

*Karine COLLINGRO*  
*Maire de Saint-Quirin*





# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023

Membre(s) absent(s) excusé(s) : Martine MACHET donne pouvoir à Serge HOUBRE -  
Nicolas WEIL donne pouvoir à Karine COLLINGRO

- **Commission Consultative Communale de la Chasse (4C)**

Sont désignés: Thierry PFEIFFER, Adjoint au Maire

Serge HOUBRE, Adjoint au Maire membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse.

- **Choix d'abandonner le produit de la location de la chasse aux propriétaires**

La première étape de cette procédure du renouvellement des baux de chasse consiste en la consultation des propriétaires fonciers pour qu'ils s'expriment sur l'affectation du produit de la chasse (conformément aux dispositions prévues par l'article L.429-13 du code de l'environnement) : soit à la commune, soit à leur profit. Il s'agit d'une étape assez lourde et chronophage du fait que bon nombre de communes mosellanes peuvent présenter des centaines de propriétaires, ce qui ferait autant de courriers à leur envoyer pour les consulter ou les inviter à participer à une réunion.

Il a été évoqué lors de ces réunions d'information la possibilité pour une commune de prendre une délibération en conseil municipal afin de décider d'office d'abandonner le produit de location de la chasse aux propriétaires (au prorata de leurs surfaces par rapport au lot communal). Ceci permettra de s'affranchir de la lourde étape de consultation des propriétaires fonciers sur cette affectation du produit de location de la chasse.

Par contre, se pose la question de la sensibilisation des propriétaires fonciers (qui disposent 25 hectares de terres d'un seul tenant, ou de 5 hectares en eau d'un seul tenant (surface atteinte en période de hautes-eaux), et qui peuvent ainsi exercer leur droit de réserve - cf. dispositions de l'article L. 429-4 du code de l'environnement), du fait qu'à compter de cette délibération en conseil municipal d'abandonner le produit de la location de la chasse à leur profit, court le délai des 10 jours durant lesquels ils peuvent déposer leur dossier de demande de réserves. Les potentiels réservataires peuvent d'ailleurs exercer leur droit de réserve dès maintenant.

Les demandes de réserves ont été réceptionnées en mairie.

Le Conseil Municipal décide de renoncer à l'abandon du produit de la chasse communale au profit des propriétaires fonciers pour la nouvelle période du bail de chasse de 2024/2033.

- **CFU (Compte Financier Unique)**

la candidature de la commune à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) a été retenue pour la troisième vague d'expérimentation portant sur les comptes de l'exercice 2023 et qu'une convention prévue à l'article 242 de la loi de finances pour 2019 peut être signée.

Le CFU remplace les actuels comptes administratifs et comptes de gestion, conçu pour être plus simple et plus lisible.

- **Création poste de rédacteur : Promotion interne**

Le conseil municipal décide la création d'un emploi de Rédacteur à temps complet par promotion interne pour les diverses fonctions administratives à la mairie à compter du 1er octobre 2023

- **Subvention à l'Association des amis de l'orgue Silbermann**

Le bilan financier de la manifestation ainsi que le bilan annuel 2022 sont fournis par l'association. Une subvention de 2500€ l'Association des amis de l'orgue Silbermann pour l'année 2023

- **Subvention à l'Association « BUDOKAN DU DONON » 2023**

Une participation financière est accordée exceptionnellement à l'Association Budokan du Donon pour l'année 2023 une aide financière d'un montant de 2 500 € afin de couvrir une partie de formation des entraîneurs, l'acquisition de tatamis, l'achat de petit matériel divers.

- **Prime bacheliers**

ACCEPTÉ la prime de 100 € bachelier à :



Loïc LITYNEC Rue d'Alsace  
Juliette JACQUEL Rue de la Charmille  
Valentin DUVAL MF Place Chevandier de Valdrôme  
Jeanne BOYRIE Rue Général Leclerc  
Roméo AUSSEL Rue Général Leclerc

- **Prime de naissance de 200 euros**

Noah BACHOWSKY, né le 20 mai 2023, fils d'Alexis BACHOWSKY et de Victoria WOIFFLARD, domiciliés rue d'Alsace.

- **Proposition d'achat de terrain – Association Ferme Equestre des Balzanes**

Une demande d'achat de terrain de l'association Ferme Equestre des Balzanes d'Abreschviller. Terrain sis section 19 parcelle 42 d'une contenance de 27 ares 32 ca.

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'achat du terrain section 19 parcelle 42 à l'association Ferme Equestre des Balzanes au prix de 1 300 € .

- **Proposition d'achat de terrains – Consorts SAUMIER**

M. SAUMIER, héritier de Mme SAUMIER Julia, à pris contact avec elle afin de proposer à la commune de Saint-Quirin, l'acquisition de terrains appartenant aux héritiers SAUMIER Julia, terrains situés le long du ruisseau de la « Garinette », derrière la mairie, et en continuité des terrains communaux. Les terrains d'une contenance totale de 10 ares 73 ca sont proposés par les propriétaires héritiers, au prix total de 1 500 €.

Vu que les terrains sont situés en continuité de terrains communaux au centre du village, en face de la fontaine « miraculeuse »,

Vu que l'acquisition de ceux-ci rentrent dans un cadre « espace naturel » que la commune est en train de mettre en place,

La proposition des consorts SAUMIER pour l'acquisition des terrains à hauteur de 1 500 € est ACCEPTÉE

## INFORMATIONS DIVERSES :

Camille Brouillard et Patrick Vidal, exposent le compte-rendu de la dernière réunion « environnement » du 26 mai dernier avec projection des plans, à savoir :  
L'étang, zones humides, champ Didat

La première tonte sera effectuée après le fleurissement des pissenlits, c'est-à-dire vers la mi-avril. Certaines zones ne seront pas tondues, d'autres le seront en fonction de l'usage et de l'époque (notamment parking de l'Ascension). Lorsque ce sera possible des cheminements seront ouverts dans les zones incultes. Des fleurs endémiques seront semées afin d'accélérer le processus de « re-naturalisation ». Des arbres de croissance assez rapide et de bonne tenue à la sécheresse seront plantés, tels le châtaignier et le tilleul. Attention de ne pas les tailler cela réduit considérablement leur espérance de vie et les rend dangereux.

Des panneaux d'informations seront implantés sur sites afin de faire savoir le bienfondé d'une telle démarche. Il est également envisagé d'associer les écoles ainsi que la périscolaire à la réflexion et à la mise en œuvre. Les enfants sont de meilleurs ambassadeurs que les adultes. La fontaine miraculeuse doit être un peu dégagée de son écrin de verdure. Enfin il faut cesser de tailler les tilleuls devant l'église afin qu'ils développent leur ombrage sur cette zone un peu minérale.

Le conseil municipal acte pour la saison 2024, les différentes propositions et informations découlant de la commission « environnement ». Le personnel technique sera informé des divers projets actés. Les espaces seront bien délimités par des ganivelles ou autres. Aux espaces où la fauche tardive sera faite une bande en tonte sera effectuée afin de montrer que l'espace n'est pas à l'état d'abandon.

Le Maire transmet aux membres du conseil, pour consultation et étude, un document de la trésorerie de Lorquin, de valorisation financière et fiscale sur l'année 2022.

La commune décide de postuler au programme « Villages d'Avenir » proposé par la Préfecture de la Moselle afin d'accompagner en ingénierie sur un projet du village. Cela pourra être intéressant et une opportunité pour le projet sur la maison forestière. Ce programme est gratuit et d'une durée de 12 à 24 mois.

La journée « citoyenne » a rencontré un franc succès, près de 30 personnes (bénévoles et ou membres d'associations du villages) y ont participé avec plaisir. La rivière du village ainsi que la montée à la Haute-Chapelle ont été nettoyé et retrouvé un bel aspect. Cette journée sera reconduite au Printemps.

Beau succès également des manifestations estivales, remerciement aux associations.

Le Maire informe le conseil que des travaux d'assainissement seront entrepris par la cc-sms en 2024 : Rue de la Verrerie (derrière les maisons), une partie de la rue de la Garinette (école maternelle vers Mme Trojanowski). Une rencontre avec le « collectif assainissement » a eu lieu pour essayer de trouver une solution afin de raccorder les quelques maisons rue de Vasperviller.

Mme le Maire donne un compte-rendu de la rencontre avec le Département pour le projet de bibliothèque ainsi que les engagements obligatoires mais aussi les différents avantages que pourrait être une bibliothèque municipale. Le projet suit son cours.



# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2023

Membre(s) absent(s) excusé(s) : Patrick VIDAL donne pouvoir à Thierry PFEIFFER - Christine VAUTHIER donne pouvoir à Josette GRAEFF - Camille BROUILLARD  
Absent non excusé : Anthony MATHIS

• **CHASSE : Retour sur la réunion 4C (validation des réserves, des enclaves, gré à gré)**  
la réunion 4C (Commission Consultative Communale de Chasse) s'est réunie le 13 octobre 2023 en mairie et demande au conseil de se prononcer.

Le conseil municipal valide

- les demandes de réserves et d'enclaves ;
- la consistance du lot unique d'une superficie de chasse 247 ha 58 a 31 ca ;
- le choix du mode de location de gré à gré faite par le locataire actuel au prix de 8 000 €/an.

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de gré à gré avec l'Amicale de Chasse de Turquestein, représentée par M. Patrick DUMAS, locataire de chasse.

• **Tarifs location salle Club House à compter du 1er novembre 2023 - Extérieurs du village**

Le conseil municipal décide de revoir les tarifs de location de la salle du club house à compter du 1er novembre 2023 comme suit :

- 1 jour de location 150 €
- Le week-end 200 €

• **Décision modificative n° 1 - Budget EAU**

Vote la décision modificative n° 1 du budget EAU comme suit :

• **Admission en non-valeur**

Sur demande de la trésorerie de Lorquin, Mme le Maire soumet au conseil municipal, la liste des non-valeurs de la commune et notamment sur des factures d'eau.

Le conseil municipal après délibération,

Demande qu'un courrier de relance soit établi par Mme le Maire à l'encontre de divers abonnés figurants sur la liste transmise par la trésorerie ;

Accepte les non-valeurs sur factures d'eau d'un montant de 237,26€:

Accepte les non-valeurs sur factures Péricolaire comme de 0,80 cts

• **Demande de fonds de concours d'investissement part fixe à la cc-sms - Pacte financier et fiscal de solidarité 2022 - 2026**

La commune peut prétendre à une aide dans le cadre des fonds de concours d'investissement par fixe - pacte financier et fiscal de solidarité 2022-2026 à la CC-SMS à hauteur de 8 000 € afin d'équiper la cantine scolaire par du mobilier et une cuisine. La CAF ayant notifié que le projet d'aménagement de la salle de la cantine est non éligible au subvention de la CAF



# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU NOVEMBRE 2023

Membre(s) absent(s) excusé(s) : Martine MACHET donne pouvoir à Thierry PFEIFFER - Patrick VIDAL donne pouvoir à Camille BROUILLARD, Alain CAMBAS  
Absent non excusé : Anthony MATHIS

**Objet :** Décision Modificative de crédits n° 2 – Budget Général

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal après délibération,

Vote la DM2 du budget général comme suit :

Numéro des comptes	Intitulés	BP Approuvé	DM
<b>DEPENSES</b>			
<b>Investissement</b>			
2188	Autres immo corporelles		6 000,00 €
21318	Autres bât publics		3 100,00 €
			9 100,00 €
2313	Constructions	26 704,98 €	- 9 100,00 €
<b>Fonctionnement</b>			
012 - 6411	Charges personnel titulaire	120 000,00 €	4 200,00 €
65 - 65748	Autres personnes de droit privé	10 000,00 €	8 520,00 €
66 - 66111	Charges financières	18 000,00 €	1 000,00 €
			13 720,00 €
011 - 60612	Energie - Electricité	41 000,00 €	- 1 720,00 €
011 - 60632	Fournitures et petits équipements	25 000,00 €	- 1 000,00 €
011 - 617	Etudes et recherches	4 500,00 €	- 4 500,00 €
67 - 673	Titres annulés (ex ant)	4 805,00 €	- 1 500,00 €
			- 8 720,00 €
<b>RECETTES</b>			
7 588	Autres produits de gestion courante	300,00 €	5 000,00 €

**Objet :** Décision Modificative de crédits n° 2 – Budget Eau

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal après délibération,

Vote la DM2 du budget eau comme suit :

Numéro des comptes	Intitulés	BP Approuvé	DM
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
<b>Chapitre 042</b>			
042 - 6811	Dotation Amortist	42 326,00 €	0,01 €
<b>RECETTES</b>			
0-02	Résultat reporté	76 819,36 €	- 73,16 €

**Objet :** Décision Modificative de crédits n° 3 – Budget Général

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal après délibération,

Vote la DM3 du budget général comme suit :

Numéro des comptes	Intitulés	BP Approuvé	DM
<b>DEPENSES</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
012 - 6413	Personnel non titulaire	98 000,00 €	- 1 260,00 €
65 - 65818	Autres	150,00 €	360,00 €
66 - 66111	Charges financières	18 000,00 €	900,00 €
<b>RECETTES</b>			

**Objet :** Participation 2023 – Marché de Noël – Collectif d'Associations

Madame le Maire fait part au conseil municipal que l'organisation du Marché de Noël 2023 est déjà bien avancée suite à plusieurs réunions de préparation. Il a été décidé que l'Association FOOTBALL CLUB de Saint-Quirin porterait financièrement le Marché de Noël 2023.

Le Président de l'association FOOTBALL CLUB, représentant le collectif d'associations, demande une aide financière à la commune de St-Quirin à hauteur de 4 000 € ainsi que la mise à disposition des employés du service technique.

Le Conseil Municipal après délibération,

- Accepte l'aide financière à hauteur de 4 000 € pour le Marché de Noël 2023 au collectif d'associations de St-Quirin, représenté par l'association FOOTBALL CLUB. La subvention de 4 000 € sera versée sur un prochain bordereau de mandats 2023.
- Autorise la mise à disposition des employés du service technique.

**Objet :** Prime contrat aidé - CUI

Vu les missions assurées par les personnes employées en contrat aidé CUI à la commune de Saint-Quirin,

Vu l'appréciation des services de la commune,

Le Maire propose au conseil municipal d'octroyer une prime à hauteur de 150 € aux contrats CUI à compter de l'année 2023 et ce, uniquement si la personne donne entière satisfaction aux services de la commune.

**Objet :** Participation 2022 de l'Association L'I.E.N.S aux frais de personnel du dépôt de pain

Mme le Maire informe le conseil de la participation 2022 de l'Association L'IEENS aux frais de personnel du dépôt de pain.

Camille Brouillard, trésorier de l'Association L'IEENS fait part du paiement d'un montant de 2 190,75 € correspondant à 30 % des factures pain – viennoiseries.

**Objet :** Organisation temps scolaires rentrée 2024

Madame le Maire soumet au conseil la demande de l'éducation nationale sur le projet d'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2024.

Le Conseil Municipal après délibération,

Reconduit la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2024.



# La Vie Communale

## Repas des aînés



Le repas aura lieu le **DIMANCHE 28 JANVIER 2024** à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat à partir de 12h, le menu est confectionné par l'Hostellerie du Prieuré.

## Remise des Lauriers 2023 aux collectivités



La commune de Saint-Quirin,  
Lauréat des Lauriers des  
collectivités 2023  
"Mon Beau Village"  
Co-Organisé par le Républicain Lorrain,  
L'association des Maires Ruraux de Moselle  
*Merci à tous pour vos votes de soutien!*

## Grande Randonnée vers Paris



PARIS 2024



A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024, la Fédération Française de Randonnée, labellisée TERRE DE JEUX, organise au printemps 2024, une itinérance pédestre convergente intitulée « LA GRANDE RANDONNEE VERS PARIS » (GRVP).

Une centaine de milliers de randonneurs empruntera en relais, les GR depuis toutes les régions de France et d'outremer sur 10 000 kms et 560 étapes et rejoindra PARIS le vendredi 10 mai 2024.

Sept itinéraires principaux ont été tracés au travers de la France.

Votre commune se situe sur l'itinéraire principal n°2 - partant de STRASBOURG. Elle a été retenue ville - étape.

Les randonneurs mosellans arriveront à ST QUIRIN le mardi 26 mars 2024 en fin d'après-midi.

Cette cinquième étape sera organisée en collaboration avec le CLUB VOSGIEN DE SAINT QUIRIN qui les recevra dans ses locaux.

Nous vous attendons nombreux pour accueillir ces randonneurs à Saint-Quirin

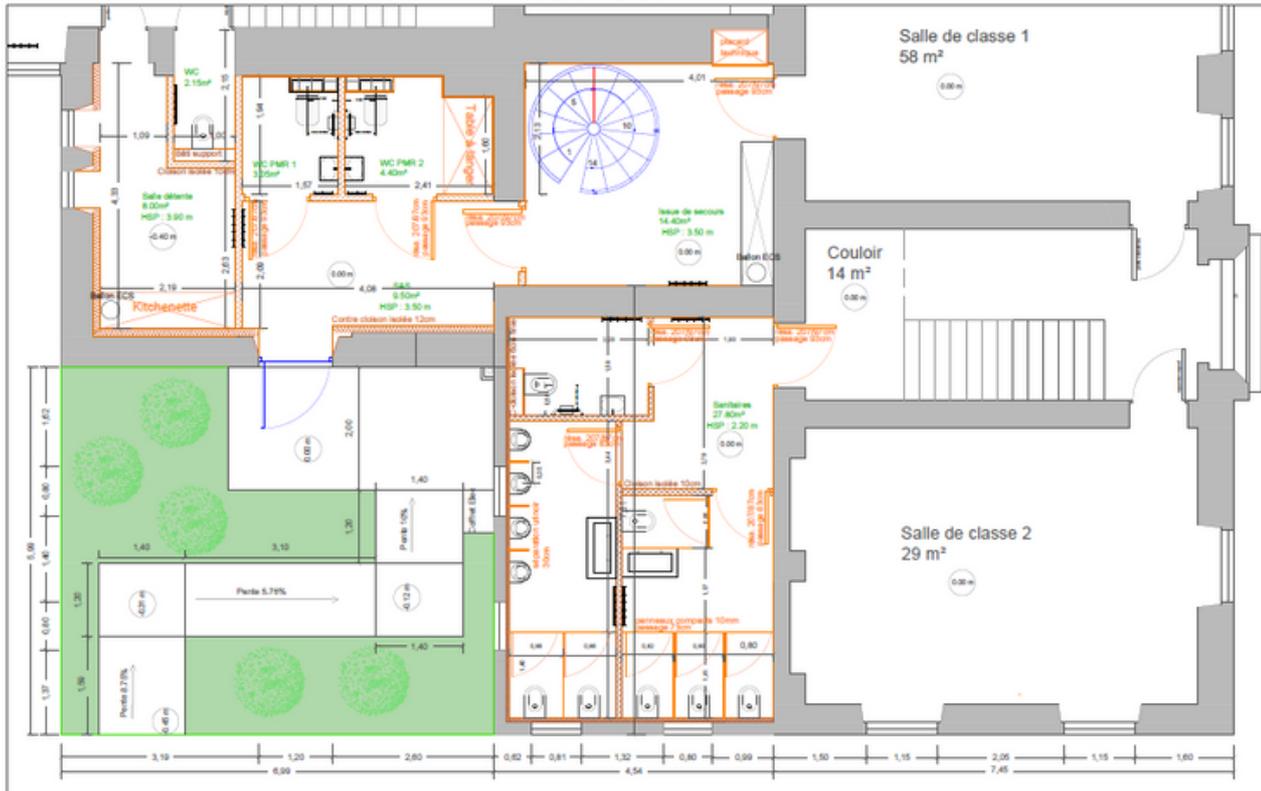


# BRIOCHE DE L'AMITIE

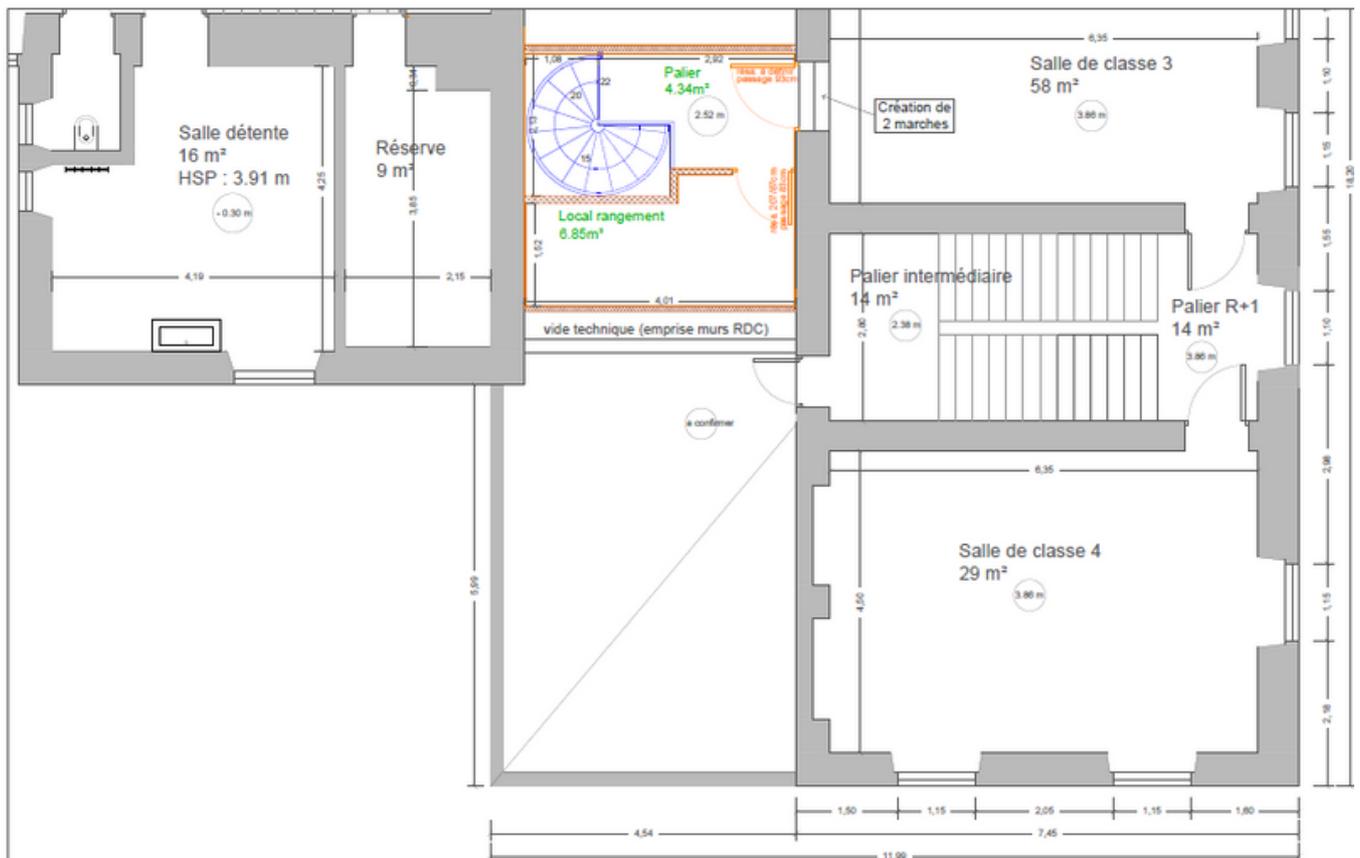
La collecte au profit de l'APE a permis de réunir 954.01 euros.  
Merci pour votre générosité et votre accueil

## Plan projet Ecole Primaire

Rez de chaussée



1er étage



# ENVIRONNEMENT

## Entretiens des trottoirs

Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs, la taille et l'élagage des arbres et arbustes en bordure de propriété, appartient à chaque habitant pour la sécurité de la circulation et le respect de tous sur la voie publique.

Il en est de même pour le déblaiement de la neige devant chaque habitation.

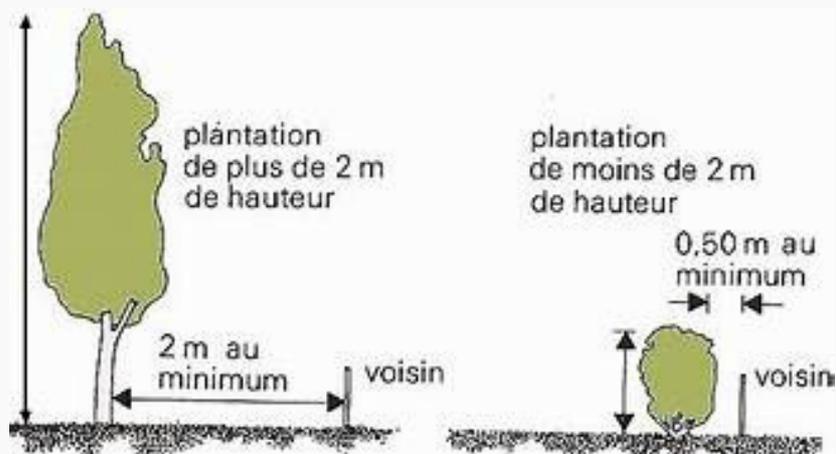


## Plantations (haies, arbres, arbustes)

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin à la condition de respecter une certaine distance.

Vous pouvez planter **un arbre de plus de 2 mètres** à condition de respecter **une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine**. il n'existe pas de limite de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative.

Par contre, si **l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres**, vous devez respecter **une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine**



# RÉGLEMENTATION

## Stationnement



Emplacement de recharge et place de stationnement MAIRIE  
Les emplacements des bornes de recharge ne sont pas des places de stationnement malgré leur positionnement souvent proche des parkings. **Leur seule vocation est de permettre la recharge électrique et elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour stationner un véhicule** qu'il soit thermique ou électrique.

Désormais toute voiture qui ne se charge pas, fera l'objet d'un procès verbal.

### Stationnements trottoirs

Les trottoirs et les usoirs (spécificité des villages lorrains, l'usoir est la portion de terrain qui s'étend entre la voirie et les façades des maisons) font partis du domaine public. En aucun cas, ils deviennent privés sauf autorisation du Maire (terrasse des cafés).

Je demande à chacun d'être attentifs et éviter les stationnements gênants pour la sécurité des piétons. Nous savons très bien que dans certaines rues, il est parfois compliqué de stationner autrement.



Le stationnement sur la place de la caserne est strictement réservé aux pompiers et aux véhicules d'interventions. Aucun autre véhicule n'est toléré!



il est strictement interdit de marcher sur l'étang lors des fortes gelées



Des battues complémentaires auront lieu les 29, 30, 31 janvier et 1er février 2024 sur les lots 1 et 6 de la forêt domaniale de Saint-Quirin.



**Bientôt 16 ans ? pensez au**  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

\* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

\* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :  
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## *Penser au recensement des jeunes dès 16 ans !!*

Démarche et pièces à fournir:

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français.

Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour:

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser :

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter Lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française. Pièces à fournir

- Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- Le livret de famille
- Justificatif de domicile

Après le recensement

Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC), entre 9 et 12 mois après le recensement, il faut donc y penser au plus tôt.

À savoir : En cas de handicap dispensant de la JDC, il faut présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.

Le jeune doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région.

Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois. La mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement à conserver.

Elle est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État.

Attention Il n'est pas délivré de duplicata, toujours conserver l'original.



# LE BULLETIN PAROISSIALE

Samedi et Dimanche 4ème Dimanche temps ordinaire			
Samedi 27	Lafrimbolle	17 h 00	Messe pour le peuple de Dieu
	Nitting	18 h 30	Messe pour le peuple de Dieu
Dimanche 28	Saint Quirin	10 h 30	Messe pour Marie Thérèse Senger



## Nos Infos

Dimanche 7 janvier 10 h 30 Fraquelting messe des familles  
Temps fort des enfants à 10 h 00

Samedi 13 janvier presbytère de Lorquin de 15 h 00 à 17 h 00 caté goûter sur le thème de l'épiphanie inscription auprès de Aurélie Graff pr SMS au 0679668206

### Rencontre de jeunes et projets de l'année.

Tous les jeunes de nos paroisses de l'archiprêtre sont invités au presbytère de Lorquin le vendredi 12 Janvier pour un temps de rencontre et de convivialité.

A partir de 18 h 00... échange, propositions et galette des rois...  
Les besoins d'être véhiculé... en lien avec l'association Caritas Moselle.

### Confirmation 2024.

Relance de l'inscription des jeunes à la confirmation.

Le vendredi 19 janvier de 18 h à 20 h au presbytère de Lorquin.

Tous les jeunes en classe de 4ème et 3ème qui continuent leur chemin de vie chrétienne en voulant accueillir le don et la force de l'Esprit Saint sont invités à cette rencontre.

### Préparation du carême à domicile 2024. Thème : "Un carême 2024 en mouvement"

Vous pouvez vous remettre en équipe constituée, accueillir de nouveaux membres ou lancer une nouvelle équipe de carême à domicile.

5 rencontres à vivre pour préparer Pâques.

A l'heure où se préparent les Jeux Olympiques et paralympiques à Paris, l'Église catholique de France se mobilise aussi par un programme qui favorise la rencontre, la prière, le développement intégral de la personne...

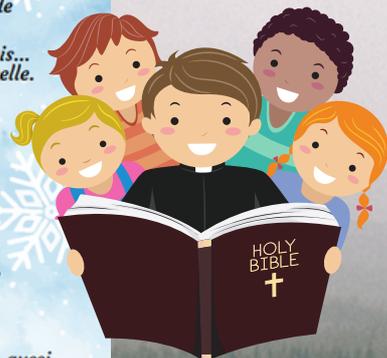
#### Voici les titres des rencontres :

- 1- La personne humaine, une unité de corps et d'esprit
- 2- L'humilité, un don de Dieu
- 3- Je serai semeur de paix
- 4- "Il sera l'arbitre des nations" Michée 4,3
- 5- "Courir comme des fous... pour ne pas être des fous qui courent !"  
Une veillée de prière clôturera ce parcours en mouvement.  
Vous pouvez signaler dès que possible à l'abbé Gérard le nombre d'exemplaires que vous souhaitez.

**ACTUALITÉS, CULTURE, VIE LOCALE, VIE DE L'ÉGLISE.**

RETROUVONS-NOUS  
Pays de Sarrebourg / 91.0 \* Pays du Saulnois / 97.4

TV MOBILE INTERNET PODCAST [rcf.fr](http://rcf.fr)



## CONTACT



### Contacts :

Abbé Gérard Nirrengarten  
16 Rue du docteur Marchal  
57790 Lorquin

### Téléphone :

03 87 24 80 34  
06 84 02 04 89

### Mails :

[cure.gerard@gmail.com](mailto:cure.gerard@gmail.com)  
[paroissesdelorquin@gmail.com](mailto:paroissesdelorquin@gmail.com)  
[archipretedelorquin@gmail.com](mailto:archipretedelorquin@gmail.com)

### Abbé Jean-Paul Victorion

Presbytère de Réchicourt le château

### Téléphone :

03 87 24 60 19  
06 88 24 48 08

### Permanences :

Lorquin le Mercredi :

à partir de 14 h 00 à 17 h 00

Abreschwiller le Jeudi :

à partir de 14 h 30 à 17 h 00

Assistante d'archiprêtre  
et pastorale de l'enfance  
Aurélie Graff : 06 79 66 82 06  
[aurelie.graff@sfr.fr](mailto:aurelie.graff@sfr.fr)

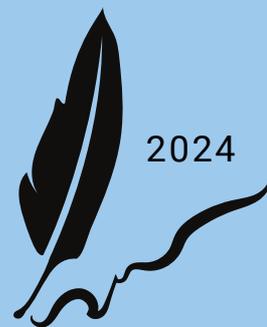
Pastorale de la santé  
Emmanuelle Kling : 06 22 29 10 79  
[the.klg@gmail.com](mailto:the.klg@gmail.com)

### Blog de nos paroisses :

<http://archiprete-de-lorquin.ekablog.com>

### Facebook :

Ste Croix de Lorquin ste Thérèse des 2 sarre



## ***A L'Espace de Rencontre PIERRE FACHAT***

- ✓ Samedi 24 février 01.09 Assemblée Générale Club Vosgien
- ✓ Jeudi 21 Mars 17h à 20H Don du Sang
- ✓ Jeudi 6 Juin 17h à 20H Don Du Sang

## ***Au Club House***

- ✓ Vendredi 26 Janvier 19h00 AG des Amis de la Chapelle de l'HOR
- ✓ Mercredi 6 Mars 14h00 Carnaval des Enfants
- ✓ Samedi 6 Avril 10h00 AG de Amis de l'Orgue Silbermann
- ✓ Samedi 13 et Dimanche 14 Avril DUATHLON
- ✓ Dimanche 21 Avril AG de L'Association du Patrimoine
- ✓ Dimanche 2 Juin RANDONNEE avec Groupama
- ✓ Samedi 18, Dimanche 19 et Lundi 20 Mai FESTIVAL RANDO-MOSELLE
- ✓ Les DIMANCHES DE JUIN FESTIVAL ORGUE SILBERMANN

# Calendriers du RPE





## QUE SE PASSE-T-IL AU RELAIS PETITE ENFANCE... EN FÉVRIER 2024?

### LES ATELIERS D'ÉVEIL :

9H30-10H30, SAUF INFORMATION CONTRAIRE



<p><b>JEUDI 1ER :</b> PEINDRE AVEC DES ÉLÉMENTS D'HIVER <b>IMLING</b></p>	<p><b>VENDREDI 2 :</b> 9H30-10H15 ÉVEIL MUSICAL <b>RPE</b></p>	<p><b>LUNDI 5 :</b> PEINDRE AVEC DES ÉLÉMENTS D'HIVER <b>RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU</b></p>	<p><b>JEUDI 8 :</b> PEINDRE AVEC DES ÉLÉMENTS D'HIVER <b>SARRALTROFF</b></p>	<p><b>LUNDI 12 :</b> BOUTEILLES SENSORIELLES <b>HARTZVILLER</b></p>	<p><b>MARDI 13 :</b> 9H15-11H C'EST CARNAVAL! <b>SALLE DU CASINO</b></p>
<p><b>JEUDI 29 :</b> POUR MAMIE <b>HÉMING</b></p>	<p><b>MARDI 27 :</b> 9H15-10H15 MOTRICITÉ <b>CENTRE SOCIO-CULTUREL</b></p>	<p><b>LUNDI 26 :</b> POUR MAMIE <b>TROISFONTAINES</b></p>	<p><b>JEUDI 22 :</b> BOUTEILLES SENSORIELLES <b>DOLVING</b></p>	<p><b>LUNDI 19 :</b> 10H-11H ÉVEIL À LA LECTURE <b>GONDREXANGE</b></p>	<p><b>VENDREDI 16 :</b> ÉVEIL À LA LECTURE <b>BIBLIOTHÈQUE RÉDING</b></p>
<p><b>JEUDI 15 :</b> VERRINES D'HIVER <b>LORQUIN</b></p>					



ATELIERS DESTINÉS AUX ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTS ACCOMPAGNÉS D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ET RÉSIDANTS SUR LE SECTEUR DE LA CCSMS



INSCRIPTIONS POUR LES PARENTS À PARTIR DU 29 JANVIER






### LES ÉVÈNEMENTS :

- JEUDI 22 : RÉUNION DE PRÉPARATION DE LA SEMAINE NATIONALE PETITE ENFANCE, À 20H, AU RPE



### LES ADRESSES UTILES :

- DOLVING : PÉRISCOLAIRE : RUE DES VIGNES
- GONDREXANGE : SALLE POLYVALENTE : RUE ANTOINE HUBER
- HARTZVILLER : PÉRISCOLAIRE, 3 RUE DU MOULIN
- HÉMING : PÉRISCOLAIRE : 4 RUE BELLE CROIX
- IMLING : PÉRISCOLAIRE : 55 RUE DE LA SARRE
- LORQUIN : PÉRISCOLAIRE : 6 RUE DR CREVAUX
- RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU : SALLE SOCIO-ÉDUCATIVE : RUE HAUTE CHAMBRE
- RÉDING : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : RUE DU 21 NOVEMBRE
- SARRALTROFF : PÉRISCOLAIRE : RUE DE L'ÉGLISE
- SARREBOURG : RPE : 17 AVENUE GAL FAYOLLE / CENTRE SOCIO CULTUREL : QUARTIER MALLERAY / SALLE DU CASINO : 3 QUAI JEAN XXIII
- TROISFONTAINES : FOYER : 8 RUE DE L'ENTENTE

### INSCRIPTIONS :

- TEL : 03.87.03.55.13
- PORTABLE : 06.34.16.08.95
- MAIL : RPE.SARREBOURG@CC-SMS.FR
-  RPE DE SARREBOURG




### LES FORMATIONS :

- PRENDRE SOIN DE SOI POUR ÉVITER L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL : LES 10 ET 17 FÉVRIER, DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H



Du 13 février au 9 juillet 2024

# ATELIERS NUMÉRIQUES près de chez vous



Moselle Fibre se déplace près de chez vous afin de vous initier à l'utilisation du numérique ! Accompagné par un conseiller numérique, participez gratuitement à un ou plusieurs des 6 ateliers proposés :

## ATELIER DÉBUTANTS

### PRISE EN MAIN DE L'ORDINATEUR

- Apprendre à utiliser la souris / le clavier
- Se familiariser avec l'outil

## ATELIER

### APPROFONDIR SES CONNAISSANCES

- Ranger et retrouver ses documents
- Savoir envoyer un mail

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SARREBOURG MOSELLE SUD

## ATELIER

### FAIRE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

- Les sites à connaître pour accéder à ses droits
- Santé, famille, retraite, impôts, titres sécurisés, etc.

## ATELIER

### NAVIGUER SUR INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ

- Créer des mots de passe sécurisés
- Identifier les dangers et se protéger

## ATELIER NOUVEAU !

### FACILITER MON QUOTIDIEN GRÂCE AU NUMÉRIQUE

- Les outils et astuces utiles au quotidien sur mon téléphone
- Applications : cuisine, sport, santé, voyage, messagerie, etc.

## ATELIER NOUVEAU !

### MAÎTRISER SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- Suivre sa consommation gaz / électricité / eau
- Adopter les bons gestes pour réduire ses factures



Gratuit

Ouvert à tous

5 pers / atelier

Matériel fourni

Inscrivez-vous sur [moselle-fibre.fr](https://moselle-fibre.fr)  
ou par téléphone au 03 54 48 81 16



Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller numérique / [www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr)

Moselle Fibre - 28 La Tannerie - 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ - Document non contractuel - © Depositphotos

SAINT-QUIRIN

Mairie  
170 rue du Général de Gaulle

mar. 14 mai de 10h à 12h

Prise en main de l'ordinateur

mar. 14 mai de 14h à 16h

Approfondir ses connaissances

mar. 04 juin de 10h à 12h

Faire des démarches en ligne

mar. 04 juin de 14h à 16h

Naviguer en toute sécurité

mar. 09 juil de 10h à 12h

Faciliter mon quotidien grâce au numérique

mar. 09 juil de 14h à 16h

Maîtriser sa consommation énergétique

# SOIRÉE COUSCOUS



LE SAMEDI 9 MARS 2024

À PARTIR DE 19H30

A L'ESPACE DE RENCONTRE PIERRE FACHAT

A SAINT-QUIRIN

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION LIENS

animée par DJ Babouche

Réservation au 03-87-08-63-98

**Places limitées**  
réservation obligatoire  
avant le 10 février 2024

verre de bienvenue offert  
**Couscous**  
+  
dessert  
**25 euros**



SAMEDI 23 MARS À 20H



# Concert de l'Harmonie Union Musique



**LES JEUX OLYMPIQUES EN MUSIQUE**



Union Musique  
Saint-Quirin



**CONCERT**  
Samedi 23 Mars  
À 20H À L'ÉGLISE PRIORALE  
DE SAINT-QUIRIN

**Entrée gratuite**

Avec la participation :  
des écoles de Saint-Quirin et du Budokan

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique



Moselle  
L'Eurodépartement



Communauté de  
Communes  
Sarrebourg  
Moselle Sud

# DUATHLON DE SAINT-QUIRIN

14 AVRIL 2024

Communauté de  
Communes  
Sarrebouurg  
Moselle Sud



**10H**

**FORMAT S**

**5KM/20KM/2,5KM**



**A PARTIR DE 12H**

**FORMATS KIDS**

**7-11 ANS**

**12-16 ANS**



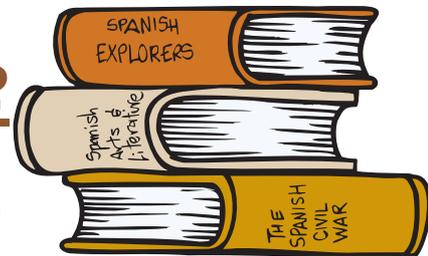
**HEGLA**

Inscriptions sur [WWW.SPORKRONO.FR](http://WWW.SPORKRONO.FR)





# La Page d'Histoire



**Un bienheureux à Saint-Quirin : Frère Sébastien  
desservant de Saint-Quirin de 1782 à 1784**

L'église catholique honore des Bienheureux, (première étape) et des Saints (c'est la consécration). La paroisse de Saint-Quirin a désormais cet honneur de compter parmi ses desservants un bienheureux. Il s'agit de François François né à Saint-Nicolas de Nancy le 17 janvier 1749.

Il entre chez les capucins en 1768 et fait profession religieuse le 24 Janvier 1769 ; il devient frère Sébastien. Il est affecté de mai 1778 à septembre 1784. au couvent des Cordeliers de Sarrebourg (il n'en subsiste que la chapelle où l'on peut admirer le très beau vitrail « La Paix » de Marc Chagall.

Le Père Sitterlé, capucin de la Province de Strasbourg Wallonie rapporte dans un livret intitulé : « Le bienheureux François François », paru en 1995, dans lequel on apprend que « selon un chroniqueur sarrebourgeois, les pères capucins secondaient les curés des paroisses des alentours » et notamment celle de Saint-Quirin la plus étendue du diocèse de Metz.

Du 13 novembre 1782 au 25 avril 1784, les registres paroissiaux de Saint-Quirin attestent un grand nombre d'actes contresignés par le «Frère Sébastien, capucin prêtre" venant de Sarrebourg, pour seconder curé et vicaire d'alors. Sa signature apparaît au bas de nombre d'actes de baptêmes, mariages et décès des registres de catholicité de la paroisse de Saint-Quirin. Le curé de cette grande paroisse comptant plusieurs annexes se faisait souvent seconder par des religieux. On peut noter, en passant, que pour desservir cette paroisse, il devait faire une vingtaine de km.

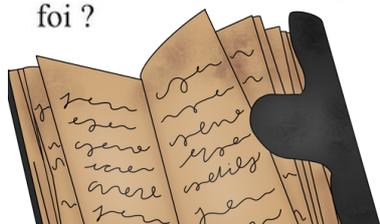
Le 26 novembre 1782, le Frère Sébastien rédige de sa main et signe l'acte de mariage suivant, qui nous renseigne sur la pratique sacramentelle de ce temps :

*« après avoir publié, comme de droit, les bans du futur mariage entre Nicolas Faltot, âgé de vingt-trois ans de la paroisse d'Albersviller (Abreschviller), de droit et de fait, d'une part et Barbe Noince, âgée de dix-neuf ans... demeurant à La Charmille, dépendant de cette paroisse, de fait et de droit, d'autre part ; auxquelles publications faites pendant trois dimanches consécutifs, les dix, dix-sept et vingt-quatre du présent mois, aux prônes des paroissiales de Saint-Quirin et d'Albersviller ; il ne s'est trouvé aucune opposition ni empêchement quelconque, soit canonique, soit civil, comme il est constaté par le certificat du curé d'Albersviller... en conséquence de ce, ayant pris de nouveau le consentement mutuel des parties contractantes, celui des parents respectifs requis et reçu, comme il est de droit, les fiançailles préalablement célébrées, nous, frère Sébastien, capucin prêtre délégué en cette part, leur avons donné la Bénédiction nuptiale dans l'église paroissiale de Saint-Quirin avec les cérémonies usitées et voulues par notre mère la Sainte Eglise ; et ce en présence des témoins ci-mentionnés : Dominique Faltot, père du marié, Jacques Faltot, son frère, Jean Noince, père de la mariée, Jean-Georges Germain, maire de Saint-Quirin, commis à la Verrerie royale à Lettenbach, ami des parties qui ont tous signé avec nous, ainsi que les mariés. »*

Durant la Révolution, les autorités civiles imposent un serment de fidélité aux membres du Clergé. Ceux qui le refusent doivent se cacher. Pourchassés, arrêtés, ils sont déportés sur les pontons de Rochefort où 547 d'entre eux meurent d'épuisement. Parmi eux, frère Sébastien, mort pour sa fidélité à la foi de l'église.

**Le 1er octobre 1995**, 64 prêtres déportés à Rochefort, parmi eux, 3 capucins dont frère Sébastien sont proclamés bienheureux par Jean-Paul II.

Ne convient-il pas d'honorer à notre tour ce desservant de Saint-Quirin, mort pour sa foi ?



Association des amis du patrimoine du Pays de Saint-Quirin



Saint-Quirin  
Village de Noël

en photos







*Merci à tous les bénévoles !  
pour ce merveilleux week-end de Noël*

Nous contacter  
MAIRIE DE SAINT QUIRIN LETTENBACH  
170 rue du Général de Gaulle  
57560 SAINT QUIRIN

Téléphone : 03.87.08.60.34

[commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr](mailto:commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr)



## Etat Civil

2023

- 1 naissance
- 33 décès
- 4 mariages



### Ils nous ont quittés

- Le 10 juin 2023, Mme Arlette BERNIER née MARCHAL , demeurant rue de la Charmille
- Le 19 juin 2023, Mme Nicole PIERCY née BRUCK , demeurant rue de la Chapelle à Lettenbach
- le 29 juillet 2023, Mme Michèle MANSUY, demeurant rue de Vasperviller
- Le 17 août 2023, Mme Brigitte MARINI, née EHRENFELD, demeurant rue du Général Leclerc
  
- Le 3 janvier 2024, Mme Lucie WEBER, née HIRSCH, maison de retraite La Charmille
- Le 4 janvier 2024, Mme Frieda GEORGE, née MAHLER, demeurant Rue Sainte-Claire
- Le 16 janvier 2024, Mme Simone TOUBHANS, née CHEVRIER, maison de retraite La Charmille
- Le 18 janvier 2024, Mr Claude BUSCHEL, maison de retraite La Charmille

Toutes nos condoléances aux familles

### Félicitations

- BIGOT Wince et CAMBAS Jade le 24/06/2023
- DELANZY Pauline et HERVO Chris le 22/07/2023
- RUFFENACH Benoit et WEHRLE Laetitia le 22 juillet 2023



### Suivez-Nous sur



SaintQuir'Infos



saintquirin



